

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**du 11 juillet 2022 à 20h**

L'an deux mille vingt-deux, le 11 juillet à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Caudecoste dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DAILLEDOUZE, Maire.

La séance était publique. Date de la convocation : 05 juillet 2022.

Etaient présents les conseillers municipaux : Mmes, Béatrice GIANIN, Delphine MASSON, Sophie MIKULANIEC, Hélène MOLINIER, MM. Mathieu CHAPELET, François DAILLEDOUZE, Cédric DELPECH, Florent OUSTRIN, Damien ZAVA.

Mme Clémentine BONNIER a donné pouvoir à Mme Sophie MIKULANIEC pour voter en son nom  
Mme Evelyne LEVEQUE a donné pouvoir à Mme Hélène MOLINIER pour voter en son nom,  
M. Jérôme CAUNES a donné pouvoir à M. Cédric DELPECH pour voter en son nom,  
M. Gilbert GAILLOUSTE a donné pouvoir à M. Florent OUSTRIN pour voter en son nom,  
M. M. Philippe VARANNE a donné pouvoir à M François DAILLEDOUZE pour voter en son nom.  
Etaient excusés : <Mmes Maryse LESPES.

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Delphine MASSON,

Le compte-rendu de la réunion du 07 juin 2022 est signé par les membres du Conseil Municipal.

**Adhésion à l'assistance mutualisée par Territoire d'Energie de Lot-et-Garonne (TE47), auprès des communes pour la maîtrise des infrastructures de communications électroniques, et des redevances dues par les opérateurs de communications électroniques**

M. Le Maire expose le projet d'adhésion au Territoire d'Energie de Lot-et-Garonne,

Des études ont été menées tant au niveau local que national sur l'insuffisance du paiement de redevances dues par certains opérateurs de réseaux de communications électroniques aux collectivités.

Dans le cadre de ses compétences en matière de gestion de réseaux et notamment d'enfouissement coordonné des réseaux électriques et de télécommunication, le TE 47 est un interlocuteur pertinent pour développer les actions de connaissance des réseaux de télécommunication qui occupent le domaine public.

L'adhésion est prévue dans un premier temps pour une durée de 3 ans, avec signature d'une convention. Le TE 47 se charge de faire l'étude pour les communes, en recevant directement les redevances, le TE 47 reversera une partie des sommes perçues, il prendra un pourcentage, la 1<sup>ère</sup> année de 40% et les 2 années suivantes de 20%.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

**Désignation des membres pour siéger à la commission CLECT de l'Agglomération d'Agen**

M. le Maire rappelle qu'il a été créé entre un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), soumise au régime de la taxe professionnelle unique, et ses communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT).

Il convient donc de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger à la commission CLECT de l'Agglomération d'Agen.

- DESIGNE délégué titulaire M. François DAILLEDOUZE,
- DESIGNE délégué suppléant Mme Maryse LESPES.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

#### **Location photocopieurs pour la mairie et l'école**

Monsieur le Maire rappelle que les photocopieurs mis en place en 2017 par un groupement de commandes avec la commune de Boé arrive à son terme fin août 2022.

Monsieur le Maire expose les différences entre les trois propositions.

La proposition de la société TOSHIBA a été retenue.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

#### **Questions diverses :**

##### **Travaux Place Rogale :**

Les marquages devant les commerces ont été faits, ceux sur la place devant l'école se feront après la fête de la Madeleine. Le marquage au niveau du passage bateau sera réalisé la semaine prochaine. Voir pour un marquage au sol au niveau des commerces, sens de circulation.

Pour limiter la vitesse des véhicules arrivant de Layrac, une étude va être faite avec le C. Départemental pour installer provisoirement un mini rond-point au niveau du carrefour entre la rte de Layrac, la rte du Bruilhois et la rue du 19 mars 1962 et la RD 129 direction Dunes, si cela est efficace, un rond-point définitif sera mis en place en 2023.

##### **Projet Mairie :**

Le permis de construire est déposé. Les plans sont consultables dans le hall de la mairie.

Avec l'APD (Avant Projet Définitif), l'étude financière des deux tranches est optimisée. Le plan de financement sur deux tranches est exposé.

Les contacts sont pris avec les banques pour finaliser les demandes d'emprunt

Deux emprunts sont prévus :

- Un emprunt de financement des logements avec des conditions pour les logements classés au titre des logements sociaux,
- Un emprunt pour les travaux de rénovation et d'accessibilité de la mairie du musée et de l'Agence Postale Communale.

	FITES T1		MAIRIE T2		Logements mairie/Fites T2	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Coût par tranche	298 474,63 €	358 169,55 €	289 186,28 €	347 023,53 €	333 374,10 €	400 048,92 €
Etat DETR	87 885,00 €	87 885,00 €	125 350,00 €	125 350,00 €	107 070,00 €	107 070,00 €
Etat DSIL	58 590,00 €	58 590,00 €		- €		- €
Agglo. FST	73 237,00 €	73 237,00 €	78 343,75 €	78 343,75 €		- €
Agglo. Logement		- €		- €	10 500,00 €	10 500,00 €
La Poste	10 000,00 €	10 000,00 €		- €		- €
Région		- €		- €	90 500,00 €	90 500,00 €
Total subventions	229 712,00 €	229 712,00 €	203 693,75 €	203 693,75 €	208 070,00 €	208 070,00 €
	77%	64%	70%	59%	62%	52%
Autofinancement	68 762,63 €	128 457,55 €	85 492,53 €	143 329,78 €	125 304,10 €	191 978,92 €
TVA		59 694,93 €		57 837,26 €		66 674,82 €
TVA récupérable		47 755,94 €		46 269,80 €		53 339,86 €
Autofinancement après TVA		80 701,61 €		97 059,98 €		138 639,06 €
<b>Ensemble projet :</b>						
Coût HT	921 035,00 €					
Coût TTC :	1 105 242,00 €					
A Charge après FCTVA	957 876,40 €					
Coût final aides/subvention déduites	316 400,65 €					
taux de subvention final	67%					

### Dénomination terrain de tennis extérieur :

Ce mercredi 13 juillet à 19h, pose d'une plaque au nom de Patrick BEAUHAIRE, sur le court extérieur du tennis.

### Chantier jeunes :

Celui-ci s'est déroulé du 04 au 08 juillet, sur 12 jeunes s'étant présentés par suite d'une invitation, 6 ont été retenus, 3 filles, Eva, Laura et Maëva et 3 garçons Adonis, Bastien et Clément, très motivés et productifs. Ils ont été chaperonnés par M. André Bonnier. Ils ont repeint la main courante du terrain de sport, un mur tagué de la salle de tennis pour une prochaine fresque et ils ont nettoyé le lavoir qui avait subi quelques dégâts après les derniers orages. Pour les remercier, ils ont pu s'essayer aux joies du Karting. Nous avons reçu une subvention de 1000€ par l'Agglomération d'Agen.

Les parents étaient enthousiastes à cette initiative. La municipalité réitérera ce projet l'année prochaine

Voir pour créer un espace ludique pour les jeunes du village.

### Accessibilité pour les WC

Deux conseillères ont assisté à une réunion sur les wc publics accessibles à tous. Certaines communes ont montré leurs projets. Voir dans notre Bastide, la possibilité d'en créer, mais il faut trouver l'endroit où on peut se raccorder au tout à l'égout.

### Déchets Ordures ménagères :

IL va être créer une taxe incitative pour le tri des ordures ménagères. Elle sera obligatoire d'ici fin 2026. Plus les déchets seront triés, moins les usagers payeront de Taxe Ordures Ménagères, car les containers seront badgés.

Voir pour créer un ou plusieurs composteurs publics pour les administrés qui n'en possèdent pas ou qui ne peuvent pas en avoir (appartement ou petit jardin). Voir chemin des rondes ou/et Foyer Beaujardin.

**Lave-vaisselle école :**

Le lave-vaisselle de l'école va être changé pour la rentrée scolaire, les réparations reviennent trop souvent et trop chères. Nous commandons également un robot coupe pour la préparation des légumes frais, car l'ancien ne fonctionne plus.

La séance est levée à 22